

Élément technique	Sous- élément technique	Constat				
		Neuf <input checked="" type="checkbox"/>	Rénovation <input checked="" type="checkbox"/>	MI <input checked="" type="checkbox"/>	Collectif <input checked="" type="checkbox"/>	Tertiaire <input type="checkbox"/>
VMC DF	Unité de ventilation	Accès impossible à l'unité de ventilation pour sa maintenance et son entretien.				

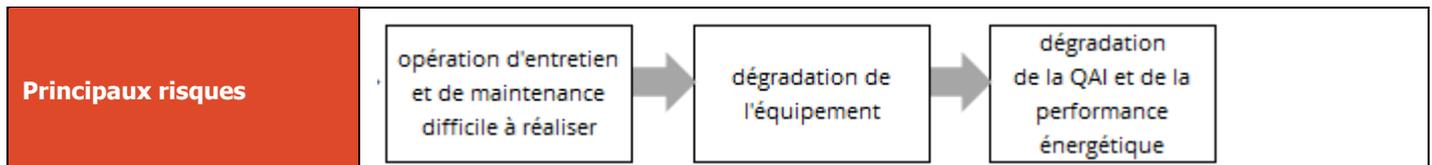


Cause technique

Une cloison en bois empêche l'ouverture complète de la trappe de visite de l'unité de ventilation.

Origine **Conception** **Exécution** **Exploitation**

Manque de réflexion sur l'emplacement des équipements pendant la phase conception.
 Manque de concertation entre le plaquiste et l'installateur de la VMC DF.



Solutions correctives et / ou préventives
Déplacer la cloison ou réaliser un découpage de la cloison afin de pouvoir ouvrir entièrement la trappe d'entretien de la CTA.



Exemples de bonnes pratiques

Photo ci-contre :
 Un local a été dédié à l'unité de ventilation. Son accès et son entretien est facile.

Règles de l'art : (Recommandations professionnelles RAGE, etc.)
<p><u>Extrait des Recommandations professionnelles RAGE : VMC double flux en habitat collectif - Conception et dimensionnement - § 4.5.1 : l'implantation et l'accès</u></p> <p>"L'unité de ventilation doit être accessible (par un panneau amovible par exemple) afin de réaliser l'entretien et la maintenance (dont le remplacement régulier des filtres, notamment lors de l'implantation en combles sous toiture inclinée). L'accès doit être aisé et le passage prévu protégé le cas échéant.</p> <p>Lorsque cela est possible, il est recommandé de positionner les ventilateurs au-dessus des zones de circulation ou des sanitaires pour réduire les risques de gêne acoustique dans les logements. Les unités de ventilation sont implantées de préférence en volume chauffé.</p> <p>A titre indicatif, la norme NF EN 13779 applicable au tertiaire donne des indications de calcul du volume du local technique".</p>